

L'objectif des trophées de l'agro-écologie, organisés par le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt est de récompenser, dans la dynamique du projet agro-écologique pour la France, les démarches innovantes, exemplaires d'une agriculture performante économiquement, écologiquement et socialement. | 1

Deux catégories de projets sont distinguées : les agriculteurs innovants et les démarches collectives.

Dans le cadre de l'édition 2016/2017 des « Trophées de l'agro-écologie », les lauréats de chaque région ont été sélectionnés - lien.

Judi 2 mars, Stéphane Le Foll, ministre de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt et Porte-parole du Gouvernement, a remis les deux prix des Trophées de l'agro-écologie en présence de Périco Légasse, président du jury national, sur le stand du ministère au Salon de l'agriculture (lien :

<http://agriculture.gouv.fr/stephane-le-foll-remet-les-trophees-de-lagro-ecologie-2016-2017-0>).

Le palmarès complet comprenait en outre des mentions pour des projets particulièrement innovants qui méritaient également d'être distingués. A ce titre, le jury national des Trophées de l'agro-écologie a attribué une mention pour le grand prix de la démarche collective au GIEE normand « Association des couverts permanents des trois vallées ».

Le Ministre a ainsi remis un « diplôme » à M. Laurent HAYE, représentant le GIEE.

Ce GIEE, qui regroupe 18 exploitations en polyculture-élevage et en céréales sur une surface d'environ 3 000 ha, a pour objectif de développer le semis direct sous couvert végétal permanent. Le groupe souhaite améliorer la fertilité des sols et gérer le salissement et les ravageurs des cultures, tout en limitant l'emploi des produits phytosanitaires d'une part, et en maintenant, voire en améliorant la marge nette à l'échelle de la rotation d'autre part. Formations, rencontres et expérimentations au champs sont ainsi mises en place dans le but de tester la fiabilité économique de cette pratique mais aussi les retombées positives sur l'environnement (diminution de l'IFT (indice de fréquence de traitement), structuration du sol...). Les exploitants mènent de nombreux essais sur leurs exploitations : associations de cultures (féverole associée au pois fourrager, pois associé à la cameline), tests de couverts mellifères, semis sous couvert permanent de luzerne et de trèfle blanc, recours à des macérats de plantes (purin d'orties...) en remplacement ou en complément de fongicides sur pois et blé... Le groupe mène aussi une réflexion sur la gestion des ravageurs par des produits de biocontrôle et en favorisant la présence de leurs prédateurs naturels, tels les rapaces.



La remise du diplôme par le Ministre à M. Thierry LAINE, président du GIEE.